

La recherche à l'École du Louvre

La recherche en 3^e cycle à l'École du Louvre se développe grâce à une politique dynamique de partenariat avec les universités françaises et étrangères. L'école met aussi en œuvre des actions de soutien aux jeunes chercheurs et favorise la publication de leurs travaux.

CLAIRE BARBILLON

Directrice des études
École du Louvre

Depuis l'origine de l'École du Louvre, la recherche a été partie prenante de ses missions, conçue comme un prolongement naturel de l'enseignement. Dès la fin du XIX^e siècle, le diplôme de l'école n'était accordé qu'après la soutenance d'une thèse ; en 1932, le nombre des thèses soutenues se montait à 119. Les sujets de ces travaux étaient choisis avant tout dans la perspective de l'avancement de la connaissance des collections, mais aussi plus largement dans une tradition érudite d'histoire de l'art, d'archéologie, d'épigraphie ou d'histoire des civilisations antiques. Qu'on en juge par l'intitulé de quelques sujets, choisis parmi ceux des premières thèses soutenues : *Les deux versions démotiques du traité de Canope* (1887) ; *L'Istar assyrienne officielle dans les inscriptions des Sargonides* (1890) ; *Le XIV^e et le XV^e siècles au Musée de sculpture comparée du Trocadéro* (1891) ; *Essai sur les influences orientales dans la sculpture et l'enluminure française au XI^e siècle* (1896) ; *La sculpture française autour de Henri IV* (1897).

La situation de l'École du Louvre aujourd'hui n'est pas la même, car le mémoire de recherche approfondie, dit aussi mémoire de 3^e cycle ou appelé encore communément « thèse », ne joue plus le même rôle qu'autrefois dans le parcours des élèves. En effet, le cursus conduisant au métier de conservateur a été considérablement modifié, d'une part par la création, en 1963, du corps des Conservateurs des musées de France et du concours permettant d'y entrer, d'autre part par celle, en 1987, d'une École du patrimoine, au départ organisée dans le sein de l'École du Louvre puis autonome et maintenant devenue l'Institut national du patrimoine, avec ses deux départements, formant conservateurs et restaurateurs. La voie d'accès à cet institut est un concours pour lequel la rédaction d'un mémoire de recherche n'est pas indispensable. Par ailleurs, seules les thèses de doctorat soutenues à l'université permettent d'envisager une carrière dans l'enseignement supérieur français. La « thèse » de l'École du Louvre ne joue plus, depuis plusieurs décennies, qu'un rôle de libre prolongement, par une recherche conduite au plus près des collections des musées ou de leurs champs de recherche, des études effectuées dans cet établissement.

La recherche en 3^e cycle

Le 3^e cycle de l'École du Louvre était donc un peu en sommeil lorsque s'est amorcée en 2002 une réflexion sur son sens, sa valorisation et son développement. La large politique d'ouverture et de partenariat dans laquelle s'est engagé l'établissement a permis des conventions avec des universités, françaises et étrangères, dans lesquelles est incluse la possibilité de mise en place de cotutelles doctorales. Ainsi, un premier accord de partenariat a été conclu et confirmé par la signature, en 2003, d'une convention de coopération avec l'école doctorale « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent » de l'université de Paris X-Nanterre. Selon ses termes, les étudiants titulaires d'un diplôme de deuxième cycle de l'École du Louvre ou d'un diplôme de deuxième cycle de l'université (master obtenu au sein du département d'histoire de l'art et d'archéologie de l'UFR « Sciences sociales et administration ») peuvent bénéficier, à condition qu'ils s'inscrivent en troisième cycle dans les deux établissements, d'une double direction de thèse (exercée par un conservateur enseignant à l'École du Louvre et un professeur ou directeur appartenant à l'université Paris X-Nanterre). D'autres partenariats, construits sur le même modèle, ont suivi, avec l'université François-Rabelais de Tours en 2007, et avec les universités Michel-de-Montaigne de Bordeaux III et Aix-Marseille (signature en cours). Dans l'optique du développement de la recherche en muséologie, l'automne 2008 a vu la mise en place d'un doctorat international de muséologie établi conjointement par l'École du Louvre, l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'université du Québec à Montréal. Il est destiné à permettre à des élèves de troisième cycle de l'École du Louvre de poursuivre en cotutelle leur recherche dans le domaine de la muséologie, ce qui est déjà possible dans le domaine de l'histoire de l'art. Les élèves de l'école désireux d'effectuer un 3^e cycle ont répondu très positivement à cette nouvelle possibilité de cotutelle. Une cinquantaine d'élèves sont actuellement inscrits en 3^e cycle à l'école.

Les sujets de mémoires s'insérant dans les domaines de recherche des musées et du patrimoine, en particulier s'inscrivant dans le schéma directeur de la recherche des musées de France, sont vivement encouragés. Les



© BnF

Joseph Blanc, dessin préparatoire pour la mosaïque ornant la façade occidentale du Grand Palais (Paris), 1900. BnF, département Estampes et photographies.

élèves de troisième cycle qui font le choix de ce type de sujets bénéficient de la dynamique de recherche des équipes scientifiques des musées.

Un séminaire de troisième cycle a été mis en place par l'École du Louvre en février 2006. Il a été confié successivement à Jean-Pierre Caillet, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'université de Paris X-Nanterre, puis à Pierre Sesmat, professeur d'histoire de l'art moderne à l'université de Nancy-II. La thématique de ce séminaire, nécessairement large, est destinée à permettre au plus grand nombre d'élèves de troisième cycle d'approfondir leur méthodologie et d'élargir, par une approche comparative, leurs connaissances des nouveaux champs de recherche.

La recherche en 2^e cycle

Il est essentiel de considérer que, dans le schéma actuel du 2^e cycle de l'école, reconfiguré depuis 2006 sur le modèle européen des masters (et permettant l'obtention d'un diplôme valant grade de master), la recherche occupe aussi une place importante. Elle fait l'objet d'une première approche pour tous en première année de master (préparation d'un « mémoire d'étude » d'environ 50 pages) et d'un approfondissement en deuxième année, avec la rédaction d'un second mémoire (environ 150 pages dans les parcours « recherche »).

L'aide à la recherche

L'École du Louvre met en œuvre deux types d'aide à la recherche pour ses élèves de 3^e cycle. Elle les encourage à poser leur candidature à des charges de travaux dirigés devant les œuvres et de travaux pratiques, pour qu'une première expérience d'enseignement puisse accompagner leur travail de recherche. Par ailleurs, elle peut leur accorder des bourses de recherche¹ qui permettent notamment des voyages et des campagnes photographiques.

La valorisation de la recherche

L'école fait connaître les mémoires de 3^e cycle, en cours et soutenus, par le répertoire informatisé des Travaux de recherche en histoire de l'art et archéologie (TRHAA)². La publication des « Positions des mémoires

de recherche de 3^e cycle de l'École du Louvre », qui comportent un résumé de ces travaux, se poursuit sous forme numérique, relayée par la rubrique « recherche » du site Internet de l'école.

Par ailleurs, l'École du Louvre s'est engagée dans la publication annuelle d'un des meilleurs mémoires de recherche. Le premier d'entre eux, dû à Guilaine Benoit-Ecolan, *La sculpture de la Renaissance dans le Vexin français*, a bénéficié du legs Clotilde Brière-Misme et du soutien de la Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique. Le deuxième, *Joseph Blanc (1846-1904) peintre d'histoire et décorateur*, dû à Pierre Sérié, a également bénéficié du soutien de la Fondation Meyer et a reçu le Prix de l'Association de l'École du Louvre³. Un troisième mémoire, sur un sujet à la fois plus archéologique et muséologique, est en cours d'édition. Dû à Laure Cadot, il s'intitulera : *En chair et en os : le cadavre au musée. Valeurs, statuts et enjeux de la conservation des dépouilles humaines patrimonialisées*.

Les élèves de 3^e cycle sont également encouragés à publier des articles dans la revue *Histoire de l'Art*, que l'École du Louvre subventionne chaque année, et à participer à des colloques. Certains des meilleurs travaux des élèves leur permettent aussi de publier des contributions à des catalogues d'exposition (récemment dans le catalogue de l'exposition *Oublier Rodin ?* présentée au musée d'Orsay).

Enfin, toujours dans l'optique d'encourager la jeune recherche, l'École du Louvre a décidé d'organiser, en marge des colloques internationaux qu'elle programme régulièrement, des « forums de jeunes chercheurs », réunissant des doctorants ou jeunes docteurs qui travaillent sur des problématiques proches des thèmes de ces colloques. Celui qui s'est déroulé à l'INHA en septembre 2006, coorganisé avec cette institution, en ouverture du colloque qui célébrait les 20 ans du musée d'Orsay, a montré la pertinence d'une telle manifestation. ■

1. Ces bourses sont prises sur des dons et legs gérés par la Réunion des musées nationaux.

2. Ce répertoire numérique a pris la suite du cahier annuel que publiait la revue *Histoire de l'art* : www.inha.fr/spip.php?rubrique199

3. Par ce prix, l'association apporte son soutien à la collection « Mémoires de recherche de l'École du Louvre », coéditée avec la Réunion des musées nationaux.